

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Haguenau

**COMMUNE UHRWILLER**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers  
élus: 15  
Nombre de Conseillers  
présents : 14

Séance du 27 mai 2021

Sous la présidence de  
Michel FICHTER, Maire

L'an deux mil vingt-et-un le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de UHRWILLER régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

La séance a été publique.

Étaient présents : FICHTER M. - HUBER C. - SANDER T. - WALTER P. - LEONHART M. - PFEIFLE J. - JAECKEL O. - DIETRICH R. - WOLFF C. - FRICKER A. - SCHLEIFFER C. - STEIG L. - MEYER M. - SCHMITT A.

Était absent excusé : URBAN C

Était absent non excusé : /

**9 – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES**

**9.1 / Autre domaine de compétences des communes**

Délibération N°2021-024 : **DESIGNATION DE LA SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne une secrétaire de séance.

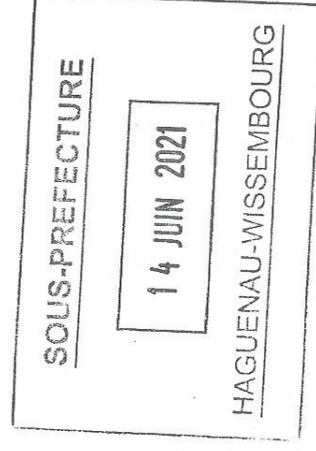
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité SCHLEIFFER Christian comme secrétaire de séance.

Suivent les signatures des membres présents  
au registre des délibérations.  
Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

Uhrwiller, le 10 juin 2021

Le Maire,

Michel FICHTER



Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Haguenau

COMMUNE UHRWILLER

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers  
élus : 15  
Nombre de Conseillers  
présents : 14

Séance du 27 mai 2021

Sous la présidence de  
Michel FICHTER, Maire

L'an deux mil vingt-et-un le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de UHRWILLER régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

La séance a été publique.

Étaient présents : FICHTER M. - HUBER C. - SANDER T. - WALTER P. - LEONHART M. - PFEIFLE J. - JAECKEL O. - DIETRICH R. - WOLFF C. - FRICKER A. - SCHLEIFFER C. - STEIG L. - MEYER M. - SCHMITT A.

Était absent excusé : URBAN C

Était absent non excusé : /

## 9 – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

### 9.1 / Autre domaine de compétences des communes

Délibération N°2021-025 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 MARS 2021

Le Maire propose à l'Assemblée d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2021.

Le Conseil Municipal,

*CONSIDERANT que chaque conseiller a été destinataire du compte rendu de séance,*

*CONSIDERANT qu'aucune remarque n'a été émise à l'encontre de ce rapport,*

décide à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25.03. 2021.

Suivent les signatures des membres présents  
au registre des délibérations.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

Uhrwiller, le 10 juin 2021

Le Maire,

Michel FICHTER



SOUS-PREFECTURE

14 JUN 2021

HAGUENAU-WISSEMBOURG

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Haguenuau

**COMMUNE UHRWILLER**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers  
élus: 15  
Nombre de Conseillers  
présents : 14

Séance du 27 mai 2021

Sous la présidence de  
Michel FICHTER, Maire

L'an deux mil vingt-et-un le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de UHRWILLER régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

La séance a été publique.

Étaient présents : FICHTER M. - HUBER C. - SANDER T. - WALTER P. - LEONHART M. - PFEIFLE J. - JAECKEL O. - DIETRICH R. - WOLFF C. - FRICKER A. - SCHLEIFFER C. - STEIG L. - MEYER M. - SCHMITT A.

Était absent excusé : URBAN C

Était absent non excusé : /

**3 – DOMAINE ET PATRIMOINE**

**3.3 / Locations**

Délibération N°2021-026 : **BAUX VIGNES**

M. le Maire présente au conseil municipal les candidatures pour les lots de vignes qui se sont libérés suite à la dénonciation du bail de M. BURGER Jean-Georges (CM du 25 mars 2021)

Mme FINCK Marylène d'UHRWILLER, locataire de la 12B se porte candidate pour la 12A et M. ISENMANN Rémi d'UHRWILLER, locataire de la 49 et 50 se porte candidat pour la 48.

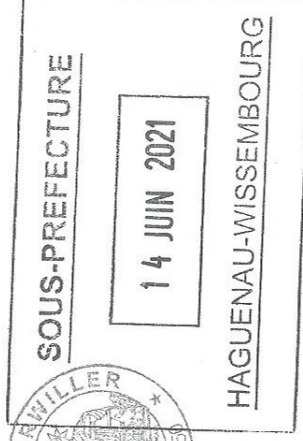
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de louer le lot de vigne 12A à Mme FINCK et le lot de vigne 48 à M. ISENMANN et autorise le Maire à signer les baux.

Suivent les signatures des membres présents  
au registre des délibérations.  
Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

Uhrwiller, le 10 juin 2021

Le Maire,

Michel FICHTER



Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Haguenau

**COMMUNE UHRWILLER**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers  
élus: 15  
Nombre de Conseillers  
présents : 14

Séance du 27 mai 2021

Sous la présidence de  
Michel FICHTER, Maire

L'an deux mil vingt-et-un le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de UHRWILLER régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

La séance a été publique.

Étaient présents : FICHTER M. - HUBER C. - SANDER T. - WALTER P. - LEONHART M. - PFEIFLE J. - JAECKEL O. - DIETRICH R. - WOLFF C. - FRICKER A. - SCHLEIFFER C. - STEIG L. - MEYER M. - SCHMITT A.

Était absent excusé : URBAN C

Était absent non excusé : /

**5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

**5.7 / Intercommunalité**

Délibération N°2021-027 : RPI –UHRWILLER-ENGWILLER-KINDWILLER

Suite à l'information par M. le Maire (divers du CM du 25.03.2021) concernant la demande de la commune de Kindwiller, d'intégrer le RPI Uhrwiller-Engwiller, M. le Maire présente brièvement les conditions de ce regroupement.

Plusieurs conseillers municipaux posent des questions où M. le Maire n'a pas encore toutes les réponses concernant le transport scolaire ainsi que le nombre d'élèves réparti par classe.

M. le Maire veut procéder au vote afin de pouvoir donner une réponse aux deux autres communes mais certains conseillers jugent cela prématuré.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide par vote, 4 pour et 10 abstentions, de ne pas donner d'avis et de le remettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal

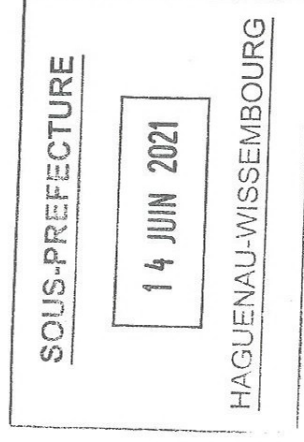
Suivent les signatures des membres présents  
au registre des délibérations.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

Uhrwiller, le 10 juin 2021

Le Maire,

Michel FICHTER



Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Haguenau

**COMMUNE UHRWILLER**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers  
élus: 15  
Nombre de Conseillers  
présents : 14

Séance du 27 mai 2021

Sous la présidence de  
Michel FICHTER, Maire

L'an deux mil vingt-et-un le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de UHRWILLER régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

La séance a été publique.

Étaient présents : FICHTER M. - HUBER C. - SANDER T. - WALTER P. - LEONHART M. - PFEIFLE J. - JAECKEL O. - DIETRICH R. - WOLFF C. - FRICKER A. - SCHLEIFFER C. - STEIG L. - MEYER M. - SCHMITT A.

Était absent excusé : URBAN C

Était absent non excusé : /

**8 - DOMAINES DE COMPETENCES**

**8.3 / Voirie**

Délibération N°2021-028 : **ESPACE VERT PFEIFFER CLAIRE**

M. Le Maire présente au conseil municipal une demande émanant de Mme. Claire PFEIFFER.

En effet, elle souhaite recouvrir d'enrobé un petit espace de trottoir aujourd'hui en terre où il n'y a plus de plante afin de faciliter l'accès à la place de parking privé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Mme PFEIFFER Claire à effectuer les travaux à ses frais.

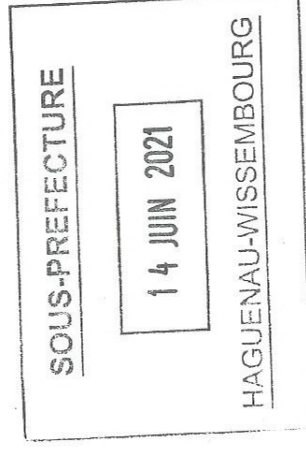
Suivent les signatures des membres présents  
au registre des délibérations.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

Uhrwiller, le 10 juin 2021

Le Maire,

Michel FICHTER



Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Haguenau

**COMMUNE UHRWILLER**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers  
élus : 15  
Nombre de Conseillers  
présents : 14

Séance du 27 mai 2021

Sous la présidence de  
Michel FICHTER, Maire

L'an deux mil vingt-et-un le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de UHRWILLER régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

La séance a été publique.

Étaient présents : FICHTER M. - HUBER C. - SANDER T. - WALTER P. - LEONHART M. - PFEIFLE J. - JAECKEL O. - DIETRICH R. - WOLFF C. - FRICKER A. - SCHLEIFFER C. - STEIG L. - MEYER M. - SCHMITT A.

Était absent excusé : URBAN C

Était absent non excusé : /

**5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

**5.7 / Intercommunalité**

**Délibération N°2021-029 : MOTION RELATIVE A LA CREATION  
DU GROUPEMENT HOSPITALIER TERRITOIRE NORD ALSACE**

Les groupements hospitaliers de territoire (GHT) ont été définis par la loi du 26 janvier 2016 de MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ ; processus largement illustré, à l'époque, par l'absence d'association des élus locaux et des représentants des communautés médicales. Ces groupements constituent le cadre de coopération entre les établissements publics de santé d'un même territoire. On en compte aujourd'hui 136 sur l'ensemble du territoire national.

Le territoire du Nord Alsace appartient au GHT Basse Alsace-Sud Moselle (BASM). Ce groupement, un des plus importants sur le plan national en termes de capacités hospitalières, s'étend du nord au sud de Wissembourg à Erstein et jusqu'à Sarrebourg à l'ouest et couvre une population totale de près d'un million d'habitants. Le GHT BASM dépend du Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg - établissement « support » -, chargé d'assurer la mutualisation de certaines fonctions d'appui : gestion commune des ressources humaines, achats groupés, investissements, systèmes d'information, formation...

SOUS-PREFECTURE

14 JUIN 2021

HAGUENAU-WISSEMBOURG

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Haguenau

**COMMUNE UHRWILLER**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers  
élus: 15  
Nombre de Conseillers  
présents : 14

Séance du 03 juin 2021

Sous la présidence de  
Michel FICHTER, Maire

L'an deux mil vingt-et-un le trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de UHRWILLER régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

La séance a été publique.

Étaient présents : FICHTER M. - HUBER C. - SANDER T. - WALTER P. - LEONHART M. - PFEIFLE J. - JAECKEL O. - DIETRICH R. - WOLFF C. - FRICKER A. - SCHLEIFFER C. - STEIG L. - MEYER M. - SCHMITT A.

Était absent excusé : URBAN C

Était absent non excusé : /

**9 – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES**

**9.1 / Autre domaine de compétences des communes**

Délibération N°2021-030 : **DESIGNATION DE LA SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne une secrétaire de séance.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité SCHLEIFFER Christian comme secrétaire de séance.

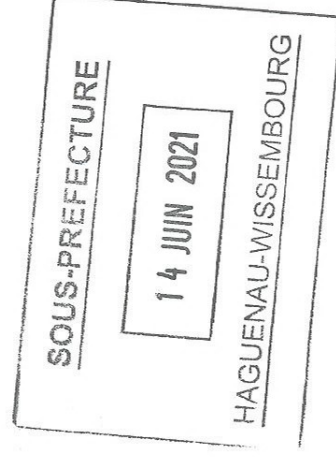
Suivent les signatures des membres présents  
au registre des délibérations.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

Uhrwiller, le 10 juin 2021

Le Maire,

Michel FICHTER



Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Haguenau

## COMMUNE UHRWILLER

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers  
élus: 15  
Nombre de Conseillers  
présents : 14

#### Séance du 03 juin 2021

Sous la présidence de  
Michel FICHTER, Maire

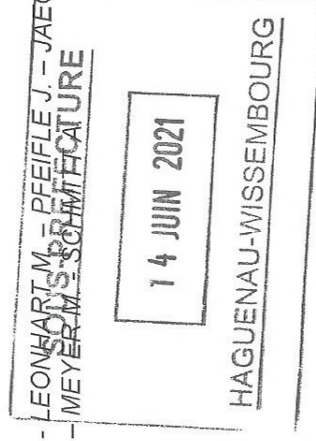
L'an deux mil vingt-et-un le trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de UHRWILLER régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

La séance a été publique.

Étaient présents : FICHTER M. - HUBER C. - SANDER T. - WALTER P. -  
DIETRICH R. - WOLFF C. - FRICKER A. - SCHLEIFFER C. - STEIG L. -  
LEONHART M. - PEEIFLE J. - JAECKEL O. -  
MEYER M. - SCHMITZ C.

Était absent excusé : URBAN C

Était absent non excusé : /



## 5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

### 5.7 / Intercommunalité

#### Délibération N°2021-031 : INTEGRATION DE LA COMMUNE DE KINDWILLER DANS LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI) – ENGWILLER/UHRWILLER

Vu la réunion du 15 mars 2021, avec la participation de l'inspecteur de la circonscription de Haguenau Sud, les Maires d'Engwiller, de Kindwiller et d'Uhrwiller, les directrices des écoles d'Engwiller, de Kindwiller et d'Uhrwiller,  
Vu l'avis favorable des Maires des trois communes, de l'inspecteur de la circonscription de Haguenau Sud et des directrices des écoles,

Vu l'avis favorable de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, pour la prise en charge du transport scolaire,  
Considérant l'effectif prévisionnel de 83 élèves sur 4 classes pour le RPI Engwiller-Uhrwiller pour la rentrée 2021-2022,

Considérant la règle de plafonnement du nombre d'élèves par classe à 24 élèves en grande section, CP et CE1 d'ici la rentrée prochaine, soit une classe à triple niveaux,

Considérant que l'effectif prévisionnel de 128 élèves pour le RPI Engwiller-Uhrwiller et Kindwiller pour la rentrée 2021-2022, répartis sur 6 classes soit 2 classes par villages,

Considérant le maintien en poste des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles,

Considérant que l'intégration de la commune de Kindwiller dans le RPI Engwiller-Uhrwiller permettrait de former des petites classes à niveaux simples plus favorables et bénéfiques pour la qualité et les conditions d'apprentissage des élèves et contribuer à la réussite de tous,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide,

Par Vote : 13 Pour, 1 Contre, 0 Abstention,

D'émettre un avis favorable pour l'intégration de la commune de Kindwiller dans le RPI Engwiller-Uhrwiller.